

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES





Alençon, le

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint **l'Appel à Projets 2024** du Contrat de Ville pour les quartiers prioritaires de Saint Michel et Saint Sauveur-Pont Féron.

Le Contrat de Ville 2015-2023 a pris fin le 31 décembre 2023., Le travail de refonte s'appuie sur la concertation citoyenne menée dans les quartiers et sur les différentes phases d'évaluation du précédent contrat. Une signature interviendra avant le 31 mars 2024.

Le Contrat de Ville 2024-2030 repose sur des thématiques transversales pour la mise en œuvre d'actions répondant aux enjeux prioritaires identifiées par l'État et la ville en concertation avec les habitants et articulées avec les stratégies nationales, soit :

Le développement économique et l'emploi : le contrat de ville mobilise l'ensemble des dispositifs existants pour faciliter l'insertion professionnelle des habitants des quartiers.

La cohésion sociale : le contrat de ville prévoit des mesures de soutien aux associations et aux équipements sociaux, culturels ou sportifs pour favoriser le lien social sur le territoire ;

Le renouvellement urbain et le cadre de vie : le contrat de ville participe aux créations d'équipements, la mobilité dans le parc résidentiel, l'installation de nouvelles activités dans le quartier et le développement de l'attractivité des quartiers ;

La jeunesse, la lutte contre les discriminations, l'égalité femmes-hommes : le contrat de ville permet de soutenir tous les jeunes dans leur parcours et de lutter contre toutes formes de discrimination ;

Afin de vous accompagner dans vos démarches, nos services restent à votre disposition pour toute information que vous jugerez utile.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le President LEP

Le Préfet de l'Orne,

Yves GOASDOU

Sébastien JALLET